

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## ET DE SION

RÉGIE DES Publicitas S. A.

AV. DE LA GARE - SION - TÉL. 2.12.36 - CH. POST. Ilc 485

Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger

ANNONCES : la ligne mm., Canton 8 ct. - Suisse 10 ct.  
AVIS MORTUAIRES : 16 centimes la ligne millimètre  
RECLAMES TEXTE : 20 cent. - Les textes annonçant  
une manifestation doivent être accompagnés d'une annonce.

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifiori - SION - Téléphone 2.19.05 - Chèques postaux Ilc 1748

**ABONNEMENTS :**

SUISSE : 1 an Fr. 9.- avec Bulletin officiel Fr. 13.50  
6 mois „ 5.- avec Bulletin officiel Fr. 7.-  
3 mois „ 2.75 — — —

ETRANGER : un an Fr. 11. — — —

Joindre 20 ct. en timbres postes à vos changements d'adresse

### FAISCEAUX DE LUMIERE

La dernière quinzaine aura été, pour les Suisses, une manière d'événement. Coup sur coup, plusieurs conseillers fédéraux ont projeté sur notre vie extérieure et intérieure, les faisceaux d'une lumière, un peu trop crue, au gré des uns, mais nécessaire à la compréhension des temps où nous vivons et des difficultés qui nous attendent.

De sa dextérité élégante et personnelle, M. Pilet-Golaz a su peindre sur le tableau, un « tour d'horizon » international où la petite Suisse neutre fut présentée d'une manière avouable. Disons notre reconnaissance au maître qui s'est donné la peine de prendre les pinceaux pour extérioriser de la sorte une pensée humaine, bien que réaliste. Peu après M. le conseiller fédéral Stampfli brossait, à son tour, en traits largement accusés, la toile de nos soucis et de nos inquiétudes d'ordre industriel, agricole et économique.

Les deux exposés furent complémentaires l'un à l'autre.

Il serait difficile de les dissocier ou de les opposer. La pensée gouvernementale s'y trouve affichée avec un louable souci d'honnêteté et de clarté. Malgré tant de peines qui l'assaillent, de toutes parts, la nation sait gré à ses pilotes d'avoir dit où ils vont, comment ils manœuvrent pour éviter les écueils et conduire, autant que faire se pourra, la barque du pays à bon port.

Ces discours ont été accueillis avec satisfaction et même avec soulagement. Depuis trop longtemps, un pesant mutisme régnait.

M. Stampfli, en particulier, ne s'est pas gêné pour dire ce que beaucoup pensaient tout bas. Sa critique des procédés a un peu trop cavaliers de certains manipulateurs de l'économie agricole devrait porter. Elle aura surtout été suivie avec intérêt dans le monde des modestes paysans et montagnards. La devise du « tout pour les uns, rien pour les autres » doit faire place à des conceptions plus respectueuses des nécessités générales de nos populations. Venant de si haut, l'avis fut écouté. Peut-être n'en sera-t-il que mieux soupesé et compris. Il est vrai que des critiques assez vives ont été énoncées contre les mesures de guerre, prises dans le domaine économique. Nous devons faire la juste part des choses et reconnaître, avec l'objectivité équit qui doit toujours diriger nos jugements, que ces mesures ont pour but la sauvegarde des intérêts de la collectivité suisse. Ils doivent donc prendre le pas sur les intérêts privés. Plus la clarté sera répandue et diffusée, en ces matières, généralement ardues et compliquées, et mieux la cause de l'intérêt national sera protégée. Voilà ce que nous avons compris entre les lignes du discours prononcé par le chef



M. CHURCHILL ET LES MARINS

Cette photo prise dans un port, nous montre M. Churchill s'adressant aux marins britanniques et les remerciant de mettre leur vie en jeu pour la victoire de leur pays.

### AU FIL DES JOURS

Sur une fable d'Esopé, on a brodé des motifs à l'infini... « La langue est réellement l'organe humain qui fait le plus de mal à l'homme.

Combien de gens qui se croient honnêtes parce qu'ils ne voient ni ne tuent, sont de véritables criminels en raison de leur mauvaise langue.

La médisance qui est souvent de la calomnie puisqu'elle est le résultat de jugements presque toujours erronés, est un véritable crime, car si elle ne tue pas le corps, elle tue la personne sociale de l'individu.

Que de souffrances, que d'angoisses, que de maladies causées par la médisance.

Lorsqu'un mot est sorti de nos lèvres, on ne peut le rattraper, il se propage comme un microbe et finit par créer une véritable épidémie.

Ces quelques lignes figurent dans un petit volume qui vient de paraître et qui, sous une présentation très agréable, dispense à l'esprit des pensées généreuses, des suggestions utiles à l'« Ordre Nouveau ».

Son auteur, Mme V. Beltrami, examine tour à tour les réformes dans l'homme, les réformes dans la société et brosse un tableau de ce que devrait être... le monde de demain.

Des conceptions justes et bienveillantes sur l'esprit de charité et le sens de l'amour au prochain animent ces pages fort bien écrites. Je vous engage, chère lectrice, et lecteur qui sourit, à les parcourir. Vous en sortirez moins désabusés.

R. de la Maya.

### UNE NOUVELLE ALLOCUTION DE L'AMIRAL DARLAN

L'amiral Darlan, vice-président du Conseil français, a prononcé, mardi soir, un discours à l'adresse du peuple français. En voici le sens général :

Dans mon précédent message, je vous ai dit que le Maréchal Pétain a pris en mains les destinées du pays à l'époque la plus tragique de notre histoire. Prendre le pouvoir dans des circonstances pareilles n'est pas le fait d'un ambitieux, mais bien celui d'un grand patriote. Nous n'aurons jamais assez de reconnaissance pour notre chef qui a fait le don de sa personne à la France pour la sauver. Or, sauvée, elle ne l'est pas encore.

L'heure n'est pas venue de disputes stériles et de critiques acerbes contre le gouvernement, mais à la discipline et à l'union. La défaite engendre toujours le malheur et c'est une tradition française que de rendre toujours le gouvernement responsable des malheurs du peuple. Nos misères présentes, nous les devons au régime qui nous a conduits à la défaite. C'est lui le responsable et non le gouvernement du Maréchal qui, héritier d'une situation désastreuse, s'efforce de remédier aux maux dont vous souffrez et d'en réduire la durée.

Il nous faut pour réussir du courage, de la ténacité, de l'abnégation et l'appui de la nation. Si la nation ne veut pas comprendre, elle périra.

### NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

Nos importations pendant le mois de mai 1941 s'élevèrent à 160,4 millions contre 200,8 millions en mai 1940. Nos exportations pendant le même mois s'élevèrent à 120,5 millions contre 89 millions pendant le même mois en 1940. Le solde passif pendant les cinq premiers mois de l'année de notre balance commerciale accuse 206,5 millions soit 305,7 millions de moins que pendant l'époque correspondante en 1940.



**„PATRIA-VIE“**  
Société Mutuelle Suisse

Assurances de capitaux et de rentes  
Conditions très avantageuses

Demandez offres et renseignements aux  
Agences locales ou à

**M. Willy Joris, agent général Sion**



EN ISLANDE

Voici quelques vues de ce pays qui vient de se déclarer indépendant. En haut, de gauche à droite: le bâtiment de la légation danoise et celui de l'Althing (Parlement) à Reykjavik, une Islandaise en costume national et une ferme typique du pays. — En bas: Photo prise au cours d'une visite effectuée par le couple royal (le roi Christian traverse un cours d'eau à cheval, la reine avait pris place dans la voiture) et une vue de la plaine de Thingvall.

### COMMENT CONSOLIDER L'EDIFICE NATIONAL

Dans une conférence donnée au commencement de cette année et publiée par le Redressement national, M. le conseiller d'Etat genevois Picot disait: « Notre pays, menacé par l'insécurité générale, se trouve devant une double tâche.

La première, immédiate, urgente, consiste à assurer son ravitaillement, à maintenir son activité, à continuer sa défense nationale avec sa vaillante armée.

La seconde, plus lointaine, consiste à chercher dans les événements les lignes directrices de son avenir et à envisager un programme des réformes nécessaires pour consolider l'édifice national.

On a le droit de penser que, si les pouvoirs publics ne manquent guère à ce premier devoir, confédération et cantons sont loin d'en faire assez en ce qui concerne le renouvellement du pays. Une activité plus efficace serait souhaitable dans la tâche, moins lointaine que ne le croit la prudence de l'homme intelligent qu'est M. Picot, de « chercher les lignes directrices de notre avenir ». Et sans doute conviendrait-il que l'on ne se contente pas d'envisager un programme des réformes nécessaires, mais qu'on commence à le réaliser.

Sur un point important, le Conseil fédéral s'est mis à l'œuvre. Il a soumis aux Chambres ces jours-ci, un « arrêté permettant de donner force obligatoire aux contrats collectifs de travail ». Les corporatistes se réjouissent à bon droit. Il s'agira, faut-il ajouter, de faire vivre ensuite ce principe; ce sera plus important que de l'avoir posé et l'on mesurera dans la pratique la hardiesse ou la timidité des artisans de l'œuvre. Mais un grand moyen d'action sera donné ainsi pour la réalisation de l'ordre corporatif.

Mais il n'y a pas que les obstacles de caractère politique. On pouvait lire dans une interview accordée à « La Suisse » par le secrétaire du Vorort de l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie les déclarations suivantes: « Nous estimons qu'il n'y a pas aujourd'hui de problèmes sociaux imminents à régler. La Chambre suisse du Commerce a étudié le projet fédéral tendant à instituer la force obligatoire des contrats collectifs. Elle a manifesté une opposition très nette à sa réalisation au moyen d'un arrêté fédéral urgent, cette question n'étant, actuellement, ni pressante ni opportune ».

Le message du Conseil fédéral relève qu'en 1905 déjà, lors de la révision du Code des Obligations de 1881, on se demandait s'il fallait donner un caractère impératif aux conventions collectives de travail. On reste donc bien dans la note du régime, en ce qui concerne la rapidité d'action, en estimant, en 1941, encore que la question n'est pas urgente.

Mais le monde ouvrier est d'un autre a-

vis. Il n'est pas étonnant que des milieux où l'on trouve des revenus annuels de 95,000, 145,000 fr., etc., comme dans certaines grosses industries valaisannes, ne perçoivent pas l'opportunité de régler convenablement le marché du travail. Mais pendant ce temps, les ouvriers ne peuvent souvent joindre les deux bouts.

Nous approuvons, quant à nous, l'entre-filet publié par « La Liberté Syndicale » contre le « grave abus » que constitue la répartition des bénéfices aux usines de Chippis: 12 1/2% de dividende, mais surtout distribution d'une action nouvelle (2800 frs. environ) pour quatre anciennes. Le « contrat de la métallurgie » signé entre les syndicats ouvriers et les industries suisses de la branche est certainement préjudiciable aux ouvriers dans une forte mesure. Que ceci montre que le principe des contrats collectifs n'est pas tout, mais qu'il faut en assurer une application énergiquement sociale.

Dans son exposé sur la situation économique du canton à la dernière session du Grand Conseil, M. le chef de notre Département des finances a marqué une satisfaction trop entière à notre avis. Il a constaté l'absence de chômage grâce à l'activité intense de la grande industrie. Mais son esprit social incontestable et actif, aurait dû l'engager à accompagner le coup de chapeau aux 800,000 frs. d'impôts supplémentaires provenant de ce milieu, des réserves nécessaires touchant son attitude sociale et l'insuffisance des salaires. Nous nous permettons une nouvelle fois d'écrire que des cadeaux de Noël publicitaires aux enfants sont choses plus secondaires que des salaires permettant de nourrir une famille.

Nous avons trop tendance en Valais, même dans les corps constitués, sinon la sur-tout, à prendre envers un capitalisme qui nous colonise, s'il nous est utile, surtout pour son profit, l'attitude de négres reconnaissants.

Que les Valaisans, même au Conseil d'Etat, montrent un peu plus l'intrépidité de leur race, et nos ouvriers n'y perdront rien. Le syndicalisme ouvrier doit, chez nous, s'affirmer davantage. Puisqu'il tend à se libérer d'une politique qui l'a traditionnellement ou diminué dans son énergie ou détourné vers l'excitation marxiste, il doit pouvoir, par une action enfin commune de ses diverses tendances, s'opposer efficacement au sabotage capitaliste qui voudrait entraver les réformes sociales qui commencent à poindre.

L'anniversaire de l'encyclique sur la condition des ouvriers aura été bien célébré, si les discours marquant une vitalité nouvelle sont suivis d'actes marquants. Car en les aura longuement attendus.

Louis Perraudin.

LES VICTIMES A ALEXANDRIE

Le premier ministre égyptien a annoncé à son retour d'Alexandrie que 147 personnes ont été tuées lors de l'attaque allemande de la nuit de mercredi dernier. Environ 400 personnes ont trouvé la mort pendant l'attaque de la nuit de samedi passé.

LE VALET DE CHARLOT INCULPÉ D'ESPIONNAGE

Torzichi Kono, âgé de 55 ans, valet et secrétaire japonais pendant 18 ans de l'étoile de cinéma Charlie Chaplin, a été inculpé d'infraction aux règlements de la défense aux Etats-Unis. On déclare que Kono et un autre Japonais, ainsi qu'un marin américain, obtinrent des rapports confidentiels. Un code et d'autres documents furent saisis au domicile de Kono, qui a été remis en liberté provisoire.

CORRIDA SANGLANTE DANS UNE VILLE

Alors qu'on débarquait du bétail dans une gare portugaise, deux taureaux se sont enfiés. Les deux bêtes furieuses ont blessés plusieurs personnes.

NOUVELLES RESUMÉES

Les événements de la guerre ont été très peu marqués, au cours des derniers jours. L'avance britannique en Syrie s'est ralentie.

Une conférence interalliée s'est tenue à Londres. M. Churchill y déclara qu'il faut escompter que la guerre sera longue et qu'on ne peut ni prévoir, ni estimer les tribulations qu'elle apportera. Il a conclu par ces mots: Haut les cœurs. Tout finira bien. Des abîmes de douleur et de sacrifice renaitra la gloire de l'humanité.

CONFÉDÉRATION

UN DOMESTIQUE ATTAQUE A LA HACHE UN CAMARADE

A Puplinge, deux ouvriers de campagne, Henri Clerc et Emile Buttet, se sont pris de querelle et en sont venus aux mains. A un moment donné, profitant de ce que son antagoniste lui tournait le dos, Buttet le frappa de deux coups de hache, fracturant deux côtes et perforant un poumon. La victime a été immédiatement transportée à l'Hôpital cantonal. Son état est grave. L'agresseur a été arrêté.

ARRESTATION D'UN ASSASSIN

L'assassin Iten Emile-Alfred, originaire du canton de Zoug, habitant à Marin (Neuchâtel) qui avait assassiné, d'un coup de couteau, dans la nuit de dimanche à lundi, le gendarme Hermann Linder, a été arrêté par la gendarmerie fribourgeoise. Le signalement du criminel avait été donné par la radio qui l'a annoncé comme étant un homme dangereux.

DE L'HUILE BAPTISÉE

Le tribunal d'Yverdon a condamné à 5 jours de réclusion, 20 frs. d'amende et aux frais de la cause, un récidiviste qui avait livré 5 1/2 litres d'huile de noix largement additionnée d'eau. Le condamné a allégué pour sa défense que la misère l'avait poussé à cette falsification; il a remboursé au plaignant une partie de la somme indûment perçue.

UN DEUIL A SECURITAS

M. Frédéric Marmillod, colonel d'administration et ancien commissaire de guerre au Service de santé, directeur de la société générale suisse de surveillance Securitas, pour les cantons de Vaud, Valais et Fribourg, est décédé à Lausanne, mercredi après-midi, à l'âge de 64 ans.

UN OFFICIER TUÉ ACCIDENTELLEMENT PAR UN S. C. DE GARDE

Le Cdt ter. de l'ar. de Thoune communique: Un accident s'est produit à Thoune, dans la nuit de mercredi à jeudi. Le capitaine Hans Fankhauser, de Bumplitz, attaché à l'intendance de l'armée, fut sommé, vers minuit — conformément au règlement — par un S. C. du service de garde, de s'arrêter alors qu'il voulait se rendre à sa chambre, dans l'un des magasins de l'armée. Mais au commandement de la sentinelle, un coup partit alors que le S. C. voulait mettre son arme en état de tir; le coup, bien que non dirigé, atteignit dans la nuit le capitaine Fankhauser, qui succomba quelques heures après des suites de ses graves blessures, en dépit d'une intervention chirurgicale immédiate.

CUEILLETTE DES FRAISES

Le Conseil d'Etat a décidé que la cueillette des fraises devra être terminée chaque jour à 16 h. 30.

Les mesures relatives au groupage de la marchandise en des endroits déterminés dans la campagne, qui seraient prises par les acheteurs intéressés, membres de l'Unex ou des Coopératives fruitières et d'entente avec les syndicats locaux de producteurs de fruits et légumes, sont rendues obligatoires pour les producteurs et les expéditeurs opérant dans la localité.

POUR ASSURER LA SECURITE DU PAYS

La Police cantonale valaisanne communique: Dans l'intérêt d'enquêtes en cours, six personnes ont été arrêtées le 10. 6. 41 pour avoir fait partie d'organisations politiques interdites par le Conseil fédéral et pour avoir déployé une activité contraire à la sécurité du Pays.

CHRONIQUE VALAISANNE

FAESCH — La mort du bûcheron

Un bûcheron de 33 ans, Victor Mooser, a été victime d'un terrible accident dans une forêt au-dessus de Taesch. Il travaillait à faire dévaler du bois quand une bille sortit du couloir et le frappa si violemment qu'il fut relevé avec de graves blessures. Le malheureux fut transporté d'urgence au village où il ne tarda pas à succomber. Déployant une grande activité dans diverses sociétés de la région, le défunt était très connu et estimé.

MONTANA — Mort de Guy de Pourtalès

A Montana vient de mourir, dans sa 57me année, après une longue maladie, l'écrivain Guy de Pourtalès, auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels: « La vie de Franz Liszt », « La vie de Chopin », « Louis II de Bavière », « Nietzsche en Italie », « De Hamlet à Swan », « Marin d'eau douce » et « La pêche miraculeuse ». Il était l'auteur de traductions de Shakspeare. Il avait obtenu en 1937 le grand prix du roman de l'Académie française.

NAX — Vers le progrès

(Corr.). La Société de Développement de Nax, qui compte quelques années d'existence, malheureusement silencieuses, vient de sortir de son sommeil léthargique.

Par les criées ordinaires, le public a appris que des bancs seront placés le long de la route des Mayens. M. René Grand, l'âme du développement de la station, choisira, si ce n'est déjà fait, le dessin qui lui paraîtra le mieux répondre au but proposé.

Nous sommes persuadé que ces bancs seront de bon goût et placés dans des endroits appropriés. Notre « Eldorado » aura, par le fait, un cachet spécial.

Dans cet ordre d'idées, disons qu'il serait vivement à souhaiter que notre charmant belvédère des « Géres », d'où l'on domine la plaine du Rhône et contemple les Alpes, de Martigny à Loèche, connaisse, à l'avenir, plus de propreté; que des gadoues n'y soient plus déposées à proximité mais conduites dans un autre lieu, vers les « Grands Tzablos » par exemple.

CONSEIL NATIONAL

Nicole excommunié

Avant-hier, la police politique fédérale, qui s'est souvent distinguée par son manque de tact et par des agissements qui ont ensuite reçu un blâme public, du haut des tribunes du Parlement, a procédé à certaines opérations que nous nous abstentions de juger. D'autres l'ont déjà fait pour nous! Pendant que des arrestations s'effectuaient, de ci de là, un « vidage » en bonne et due forme s'opérait à Berne. Le Conseil National a retiré, avant-hier, leur qualité de membre du Conseil national à Léon Nicole et à ses députés de la Fédération socialiste.

La « Gazette de Lausanne » relate les votes intervenus, comme suit: Nicole s'était réservé pour la bonne bouche. Il voulait « sortir son paquet » avant de fermer son bagage parlementaire. Mais la Chambre vota la clôture par 74 voix contre 37, donc de justesse, puisqu'elle doit être décidée par les deux tiers des voix. « Un certain nombre de députés nationaux votèrent avec la minorité, estimant que sur les marches de l'échafaud, on peut laisser parler le condamné.

Puis la déchéance des mandats de MM. Nicole et Dicker de Genève; Dr Gloor, de Renens et Masson, de Lausanne, fut votée par 114 voix contre 1, celle du camarade Schneider, sentinelle avancée de l'extrême-gauche socialiste. Un député non groupé, M. Sonderegger, déclara préalablement, avec deux indépendants, MM. Mœschlin et Pfändler, qu'il s'abstiendrait, ne pouvant admettre que plusieurs milliers de citoyens citoyens fussent privés de leur droit de figurer sur des listes de candidature au Conseil national. Il y eut, par ailleurs, chez les socialistes, un certain nombre d'absentionnistes. La sortie des exclus se confondit avec la sortie générale des députés en fin de séance. En passant devant le banc gouvernemental où siégeait M. de Steiger, chef de la Justice, Nicole s'écria: Le peuple en décidera autrement! « Dii advertant omen! »

M. Muller-Amriswil, rad., avait rapporté en langue allemande et ce rapport fut présenté en français par M. Kuntschen, catholique-conservateur, Valais.

Le conseil National a clos sa session ce matin. La prochaine session aura lieu le 22 septembre. Auparavant, les députés avaient entendu un débat sur les questions agricoles. Il fut amorcé par M. Reichling, Zurich, et M. Stampfli, conseiller fédéral, réponant. M. Stampfli fit notamment valoir que la Suisse forme une communauté. Il fait appel à l'esprit de solidarité de tous. Il faut, ajoute-t-il, nous attendre à des sacrifices beaucoup plus lourds et à des restrictions encore aggravées et plus rigoureuses. Il s'agit donc, pour chacun, de mettre ses forces et sa bonne volonté au service du pays.

MONTHEY — Les comptes communaux

Le Conseil général de la commune de Monthey a approuvé, dans sa séance du 4 juin, les comptes de l'année 1940 et le budget de 1941. Il ressort des comptes présentés que la situation financière de la commune est bonne puisque l'on a enregistré un excédent de recettes de 7794 fr. 68, contre un déficit budgété de 9226 fr., sur un total de dépenses de 534723 fr. 59 non compris les comptes des Services industriels et l'exploitation du domaine forestier. Le budget de 1941 prévoit un déficit de fr. 17.740.-.

MARTIGNY — Un nouveau « Carnotzet »

On nous écrit: Mme Coppex, tenancière du Café des Alpes, a eu l'heureuse initiative récemment, d'aménager un local de sa cave en «carnotzet». Notre visite nous a convaincu du sens artistique de la décoration.

L'ameublement, vieux style, est d'un goût sûr, et les amateurs de raclette, de viande sèche et de bons crus trouverait là de quoi se délecter.

Quelques bonnes blagues accrochées aux murs, un tableau de jasseur, un ancien foyer et combien d'autres peintures plus spirituelles les unes que les autres, voilà en quelques mots le «carnotzet» du Café des Alpes, attrayant et pimpant à souhait.

LE VIÈGE-ZERMATT

L'assemblée générale des actionnaires a eu lieu à Lausanne, vendredi après-midi, sous la présidence de M. Em. de Roguin, banquier. Elle a réuni 28 actionnaires représentant 9413 titres de priorité et ordinaires.

Selon le rapport du conseil d'administration, les recettes d'exploitation ont été, en 1940, de 573.143 fr., (en diminution de frs 188.895 en 1939); les dépenses d'exploitation 412.163 fr. (en diminution de 91.093 francs). Le compte de profits et pertes, avec 234.249 fr. aux recettes (y compris le solde ancien) et 312.962 fr. aux dépenses (dont 175.000 fr. pour l'intérêt de l'emprunt consolidé au 5% de 3.500.000 fr.) laisse ainsi un solde passif de 78.713 fr. à reporter à nouveau. Ces comptes n'ont pas été approuvés par l'Office fédéral des transports à cause d'une divergence de vues quant au fonds de renouvellement.

L'assemblée a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1940; elle a pris acte de la déclaration du conseil d'administration que les comptes n'ont pas été approuvés par l'Office fédéral des transports et autorisé le conseil d'administration à poursuivre les pourparlers et le cas échéant, à déposer un recours au Tribunal fédéral.

L'assemblée a réélu administrateurs pour trois ans M. R. Evéquo, (Sion); Em. de Roguin (Lausanne) et Hermann Seiler, hôtelier à Zermatt; elle a élu administrateur, à la place d'Albéric de Weck (Fribourg), décédé, son fils, M. Hippolyte de Weck, et réélu contrôleurs MM. A. Sandoz et E. Dubois, avec M. G. de Kalbermatten (Sion) comme suppléant.

Une assemblée extraordinaire, à laquelle ont assisté 25 actionnaires, représentant 1883 titres de priorité et 8515 titres ordinaires, a suivi, qui a approuvé sans discussion les statuts, mis en harmonie avec les nouvelles prescriptions du Code des Obligations; M. A. Verrey, notaire à Lausanne, fonctionnait comme secrétaire, donnant leur forme authentique à ces décisions. Conformément à l'article 20 des nouveaux statuts, l'assemblée a désigné M. G. Nicole pour représenter dans le conseil d'administration les porteurs d'actions de priorité, et M. Auguste Brandenbourg, banquier à Lausanne, pour y représenter les porteurs d'actions ordinaires.

LA VENTE DES PETITS PAINS FRAIS VA ETRE AUTORISÉE

Selon une ordonnance de l'office fédéral de guerre pour l'alimentation qui entrera en vigueur, des modifications sont apportées aux dispositions interdisant la vente de pain frais. Dorénavant les articles suivants peuvent être vendus le lendemain du jour où ils ont été fabriqués; les petits pains pesant moins de 100 grammes, les articles de boulangerie préparés avec du levain ou de la levure pressée et dont la pâte contient, par litre de lait entier, au moins 150 grammes de beurre ou de graisse et 3 gr. d'œuf. Il n'est permis d'employer de la farine blanche pour la fabrication professionnelle de pain de n'importe quelle espèce d'un poids supérieur à 100 gr. que si la pâte contient divers ingrédients si suivants.

LA PRODUCTION DE FROMAGE D'ÉTÉ EN 1940

L'Union suisse pour le commerce du fromage a pris livraison, l'été dernier, de 3119 wagons de 10 tonnes de fromage. Ne sont pas compris dans ce chiffre les fromages mi-gras, 1/4 gras ou maigres, ainsi que le Tilsit de toutes catégories. D'une façon générale, la production de fromage de l'été 1940 a donné, qualitativement parlant, d'excellents résultats. Environ 82,5% de la marchandise a été taxée comme marchandise de première qualité.

La navigation fluviale en Suisse et le Valais

Il y a si longtemps que le problème de la navigation fluviale en Suisse fait l'objet d'études, de conférences, de projets et d'articles de presse, que le public, ne voyant aucune réalisation pratique, finit par s'en lasser.

Cela vient principalement du fait qu'il est en général mal éclairé sur l'importance de la question au point de vue technique, économique et financier, et qu'il prend pour deux espoirs chimériques des projets établis de longue date par des esprits pratiques et clairvoyants.

Le problème connaît cependant un regain d'actualité si l'on en juge les nombreuses controverses dans les journaux, les conférences multiples qui se donnent et les discussions intéressantes émanant de tous les milieux.

C'est que les circonstances présentes et celles que l'on entrevoit dans l'avenir viennent donner un intérêt particulier à la question.

De plus en plus, en effet, on constate l'isolement dans lequel se trouve la Suisse au point de vue des communications fluviales et le désavantage qui en résulte tant en ce qui concerne le coût excessif des transports que les difficultés d'approvisionnement en temps de guerre.

D'autre part, la fin de la guerre nous réserve un chômage dont on ne peut dès maintenant mesurer l'ampleur, mais que la réalisation pratique des travaux d'aménagement pourra résorber dans une large mesure.

C'est pénétré de ces considérations qu'une assemblée, réunie à St-Maurice le dimanche 8 juin, a décidé la reconstitution de la Section Valaisanne de l'Association Suisse pour la navigation du Rhône au Rhin.

Elle avait été convoquée sur l'initiative de MM. Charles de Torrenté, Joseph Giovanolla et Meinrad Christin, membres de l'ancien comité de la section qui à la suite du décès de son président, M. Contat, avait suspendu son activité. Elle a nommé son nouveau comité en la personne des personnes auxquelles viennent s'ajouter MM. Maurice Delacoste, Joseph Dubuis, Jean Coquoz et Edouard Morand.

CHRONIQUE SÉDUNOISE

Concert de l'Harmonie Municipale

Excellente idée que celle de l'Harmonie Municipale de compléter ce beau jour de Fête-Dieu par un concert public. A 17 h., notre excellent corps de musique joua dans les jardins de l'Hôtel de la Planta. Un programme excellemment composé, où l'on goûta très particulièrement la « Chanson des Nids », fantaisie pour deux clarinettes, MM. Jules Damay et Max Crittin, fut accompagné d'une présentation de l'école des pupilles musiciens, par M. Th. Montangéro. Très bon moyen pour familiariser les débutants avec le pupitre directeur et les encouragements du public. Peu après la clôture de tant de fêtes, si joliment réussies, la pluie se mettait à tomber. On peut dire qu'elle avait attendu son temps, en grande dame qui connaît les règles de la politesse...

Une retransmission de la Schola des Petits Chanteurs

Hier soir, Radio-Lausanne a procédé encore à quelques enregistrements de la Schola des Petits chanteurs. Des voix suaves, d'admirables motifs, furent ainsi retenus sur la cire des disques par les soins des inlassables techniciens de Radio-Lausanne. Cette audition particulière eut lieu dans les salons de l'Hôtel de la Planta.

HAUSSE DU PRIX DES CIGARETTES

L'Association suisse des fabricants de cigarettes a décidé, avec l'autorisation du contrôle des prix, d'augmenter de 5 centimes le prix du paquet de cigarettes à 65 centimes, le portant ainsi à 70 centimes.

Cette hausse est motivée par le renchérissement considérable des matières premières, dû aux difficultés d'importation.

ATHLETISME LEGER

Les concours pour la jeunesse à Sion

Ces concours eurent lieu dimanche après-midi, à l'ancien stand, organisés par la Société de gymnastique « Sion-Jeunes ». Plus de 60 concurrents participèrent aux concours. Le 50% des concurrents a obtenu le diplôme de la commission nationale d'athlétisme léger.

Voici les meilleurs résultats: Cat. C. 15 et 16 ans: 1er Andenmatten Michel, Sion, 195 pts.; 2. Bonvin Roland, Sion, 191 pts.; 3. Varomier Jean, Sion, 182 points.

Cat. B.: 17 et 18 ans: 1er Senggen Henri, Uvrier, 200 pts.; 2. Blatter Charles, Sion, 193 pts.; 3. de Riedmatten Raymond, Uvrier 191 pts.

Cat. M. 19 et 20 ans: 1er Duc Albert, Pont de la Morge 183 pts.; 2. Savioz Jos., Bramois, 183 pts. (égaux); 3. Imboden Franz, Sion, 180 points.

100 m. 1er: Duc Albert, Pont de la Morge, 12 4/10; 2. Senggen, Uvrier, 12 6/10. Boulet 5 kg.: 1er Gay-Balmaz Roger, Bramois; 11 m. 2. de Riedmatten R., Uvrier, 10,73 m.

Saut hauteur: Le jeune Andenmatten Michel a fait le beau saut de 1,50 m. et Bonvin Roland, 1,45 m.

Beaucoup de personnes avaient été invitées à cette réunion, mais un petit nombre seulement avait répondu à l'appel.

Malgré cette défection, d'autant plus regrettable qu'elle émane des milieux les plus intéressés, l'assemblée n'en a pas moins permis un échange de vues intéressant où l'on entendit, en particulier, un exposé complet du problème par M. l'ingénieur Arthur Studer, président du Comité Central.

Ce dernier montra notamment les difficultés auxquelles se heurte un projet général de réalisation. Il faut s'attacher à étudier le problème bout par bout. Pour nous, l'important est de porter nos regards sur le Rhône. Si nous parvenons à établir un accès à la Méditerranée par le Léman, la liaison du Rhône au Rhin, dont l'intérêt est actuellement controversé, apparaîtra plus tard dans toute son utilité.

Nous reviendrons d'ailleurs prochainement sur l'ensemble de la question qui mérite d'être examinée plus à fond.

Qu'il nous suffise, pour aujourd'hui, de relever que le Valais, bien que retiré du centre de la navigation fluviale suisse, trouverait dans un aménagement de nos voies navigables un intérêt de tout premier plan puisqu'il est le douzième canton de Suisse au point de vue du nombre de tonnes arrivant par le port de Bâle.

Le but de l'Association Suisse et de ses sections est précisément de remettre à des ingénieurs qualifiés l'étude des projets et de pressentir les autorités en leur présentant le problème comme soluble, sur la base de chiffres incontestables.

Si la réalisation elle-même exige des sommes considérables, les travaux d'étude indispensables ne peuvent se poursuivre sans ressources financières importantes.

L'association suisse a décidé, notamment, la création d'un secrétariat permanent qui puisse garder un contact suivi avec les autorités d'une part et avec le public d'autre part. Pour couvrir ces frais, il est nécessaire de recourir à la générosité de toutes les personnes qui ont un intérêt à voir se réaliser une oeuvre aussi grandiose. E.M.

On n'avait accepté que très peu de public, pour ne pas troubler les opérations d'enregistrement musical.

La Schola à Berne

Nous sommes heureux d'apprendre que la Schola des Petits Chanteurs de N. D. se rendra demain à Berne, pour participer à la première réunion de la « Jeunesse suisse qui chante », les 14 et 15 juin. A cette occasion, la ville fédérale aura la joie d'accueillir plus de 900 chanteurs suisses qui se produiront dans des chœurs d'ensemble exécutés dans nos quatre langues nationales. De plus, chaque groupement choral se produira séparément en exécutant par cœur un chant au choix. A cet effet, deux grands concerts sont prévus: le premier, le samedi soir, à 20 h. 15 et le second le dimanche matin à 10 h. 15 où la Schola chantera le magnifique « O Jesu Christe » de van Berchem.

Nous souhaitons à nos Petits Chanteurs un heureux voyage et un bon succès. Cette touchante manifestation sera radio-diffusée.

Concert du pianiste Turczynski

Mme et M. Turczynski ont chanté et joué, mardi soir, devant un public nombreux qui avait retenu toutes les places disponibles dans le grand salon de musique de l'Hôtel de la Paix.

Ce fut une soirée généralement consacrée à la musique et au chant polonais. Sans vouloir reprendre, point par point, les diverses présentations du programme, marquons aux deux solistes la satisfaction d'un auditoire qui goûta leur technique savante, un art doublé d'une chaude poésie et d'une flamme généreuse. Madame, notamment, fit impression. Lorsque le pianiste interpréta une œuvre de Chopin que l'on n'entend jamais, en Occident, dans sa partition de Varsovie, on assista, pour ainsi dire, à l'éclosion d'un nouveau chef-d'œuvre. L'élève et l'admirateur de Paderewsky possède la clé des secrets et la magie de son doigté fit, ce soir-là, quelques prodiges.

Jeunes Tireurs et Tireurs vétérans

Au stand de Sion aura lieu, le dimanche 15 courant, dès 14 heures, un concours de jeunes tireurs organisé par la Société cantonale des tireurs valaisans. Cette épreuve verra s'affronter en une joute pacifique mais ardente, les élèves des cours de jeunes tireurs de la région du Centre.

Le même jour, dès 14 h., également, les membres de la Société cantonale des tireurs vétérans se rencontreront au stand de Sion pour leur premier concours. La lutte sera chaude entre tous ces anciens fervents du tir et il est certain que de beaux résultats seront enregistrés.

Dans les temps difficiles que nous vivons, il sera réconfortant de voir ainsi fraterniser les anciennes gloires du tir et les jeunes qui, tous, se rendent compte de la nécessité de renforcer la défense du pays par une bonne préparation militaire.

## La Fête-Dieu

Fête dans tout le canton avec le magnifique écart de la pompe ecclésiastique, la journée d'hier a pris, dans la capitale valaisanne, une particulière ferveur accompagnée de suavité et de beauté.

Le temps de la matinée a été délicatement tempéré et ensoleillé, ce qui permit aux fidèles de se rendre en foule dans l'antique cathédrale et sur ses parvis, de même qu'au cortège organisé à la suite de la messe pontificale.

Tôt le matin, l'Harmonie municipale avait parcouru les principaux quartiers de la ville pour éveiller leurs habitants aux sons d'une diane que le père de Montaigne eût choisie pour réveiller son fils, puisque le grand philosophe raconte qu'il avait été élevé avec une telle douceur que son sommeil n'était jamais interrompu qu'au son des musiques les plus harmonieuses.

A neuf heures, les tympans furent secoués par d'autres fracas. Des salves d'artillerie, qui se renouvelèrent d'heure en heure, marquèrent les divers accomplissements des rites religieux.

Le cortège, tout de blanc, d'or et de fleurs, de dais et de chasubles plus miraculeux de beauté et de richesse les uns que les autres, se prépara dans les allées ombreuses qui entourent le mieu moultier. Sur les taches claires des murs, la gentillesse des dentelles et des mousselines, les offrandes de fleurs, ajoutaient un éclat supplémentaire. De longues cohortes d'enfants et de jeunes filles, suivies des officiels, de la musique et des habitants, se mirent en route selon le programme prévu. Et les prières des enfants montaient au ciel comme le bruit menu des abeilles qui butinent. Kyrie eleison!

Le chant des cloches ajouta ses notes grèles ou profondes au bruit de la procession.

Disons d'abord l'ampleur et la beauté de la messe pontificale. Elle fut partiellement enregistrée pour les auditeurs de la Suisse entière, par les soins de Radio-Lausanne. S. E. Mgr Bieler était assisté des Rds chanoines Beck et Dubosson. Le Chœur mixte de la Cathédrale, sous l'expertise direction de M. Georges Haenni, chanta la messe polyphonique de Palestrina.

Mentionnons également que M. le Rd chanoine Hermann Walther, curé de la ville, toujours alité à la suite de l'opéra-

tion qu'il a subie, n'a pas pu prendre part aux cérémonies. Nous faisons les meilleurs vœux pour son rétablissement.

A 10 h., le cortège, organisé d'une manière impeccable, se met lentement en route. Il suit l'itinéraire que nous avons publié et s'arrête à chacun des admirables repositoires qui ont été rapidement édifiés et terminés au cours de la nuit précédente.

Nous devons une mention toute spéciale aux groupements des quartiers qui ont rivalisé, non seulement de zèle religieux, mais encore de goût affiné et de sens du beau dans l'édification de ces petites chapelles de verdure et de fleurs. Parmi les branches de pins et de mélèzes, des massifs de roses, de pommes d'or, des guirlandes et des grappes florales se marient avec les étoffes des retables et les images saintes.

Un public nombreux a circulé de l'un à l'autre, ravi de tant de bon goût. Au centre du Grand-Pont, une croix s'élève, et la croix du drapeau fédéral l'enrubanne et la glorifie.

La ville avait été gentiment pavoisée. Les oriflammes aux deux couleurs accompagnaient partout les emblèmes de la ville et les étoiles du canton.

Le cortège se rendit à la lente cadence des tambours et des cuivres jusqu'à la place de la Planta. Les écoles primaires des jeunes filles et les écoles normales portaient les cinq bannières qui symbolisent les mystères de gloire du rosaire sacré et les cinq autres proposés à notre édification en souvenir des tragédies et des douleurs. Notons, parmi tant de groupes, celui des enfants, des étudiants de la jeunesse jociste, des communautés religieuses et des capucins. Marquons également la présence des deux sections de gendarmes cantonaux en grand uniforme d'apparat, et portant le bicorne. Grands, fiers et beaux comme des grenadiers de la « Body Guard », de cette garde britannique dont nous parlions un jour ici et qui défilait avec pompe sous les ombrages de Bagatelle, ils en avaient le chic et la prestance. C'est un beau corps de gendarmerie et que personne ne riel!

Une section de soldats prit également part à la parade. Tout ceci pour dire de quelle grandiose dignité religieuse et de quelle ferveur patriotique furent entourés les prêtres qui faisaient escorte à Mgr Bieler, portant le Saint-Sacrement, les autorités cantonales, où nous avons remarqué MM. les conseillers d'Etat Pitteloud, de Chastonay et Anthamatten, mais encore le

Tribunal cantonal, les autorités communales, bourgeoises et le corps des officiers, conduit par MM. les colonels Aiph n se Sidler et Guillaume de Kalbermatten, commandant de place. Au cortège, nous avons aussi admiré la somptuosité des costumes de plusieurs dames de Sion, en grand apparat. Combien il est regrettable que ce costume ne soit pas davantage répandu parmi tant d'éblouissantes jeunes femmes qui ajoutent quotidiennement leur éclat et leur grâce à tant de beauté éclose dans les jardins séduisants. Il y faudrait songer pour l'avenir. La population marqua, pendant toute la matinée, une ferveur jamais lassée et les cérémonies de la procession prenaient fin sur le coup de midi par un avis bruyamment canonné sur la place de la Planta.

R. S.

## La causerie-lecture de ce soir

Nous avons eu, hier, le plaisir de nous entretenir quelques instants avec M. Petitto, qui parlera ce soir à l'Hôtel de la Paix. Nous sommes assurés que ce sera pour le public lettré une très rare aubaine que de pouvoir entendre parler de Dante et Béatrice par un homme aussi affable et aussi fin. Que personne ne manque au rendez-vous. Il n'en resterait que des regrets... en cas d'absence.

## La distribution des prix aux Ecoles

Jeudi après-midi, pour la première fois un jour de Fête-Dieu, eut lieu au vieux théâtre, la cérémonie de remise des diplômes aux enfants des écoles de la ville. Une représentation accompagnait la distribution. Les élèves ont généreusement a-

## Une promenade avec les chanteurs séduisants

Un soleil moqueur, dans un ciel bleu parsemé de nuages, jette sur la calotte terrestre de timides rayons. Il est l'heure où l'on entrouvre les persiennes afin d'interroger le firmament sur sa santé dominicale. Les rayons timides s'affirment au fur et à mesure que l'aube, retirant les draps de son lit, ayant fait toilette, se lève pour nous souhaiter un bon voyage. Nous partons, aujourd'hui, avec les membres de la Chorale séduisante, de la Chanson valaisanne et du Chœur mixte, en voyage de détente et d'agrément pour le Bouveret, Villeneuve, etc.

Plus de nonante chanteuses et chanteurs sont venus à la gare en « accélérando » afin de ne pas manquer le train qui, à sept heures trente, par un « adagio mélancolique » nous enlève dans un déchirement de « chœur » à notre bien-aimée capitale.

Nous sommes dans un wagon où déjà « allegretto », par la fenêtre, s'échappent les sons purs de gracieuses accompagnatrices qui chantent de gais refrains. Le train fait « tch! tch! » Les jouvencelles font « coucou! » Georges Haenni répète un tango (!). Joseph Gaspoz distribue les billets! Le Dr Scheurer a loupé l'train! C'est un poème en dièze, bémol ou peut-être bécarré!

De St-Maurice au Bouveret, nous sommes sur le tout gracieux « tonkin » qui va branlant du derrière, à l'exemple d'une fausse déesse. Pic! Pic! C'est un beau tremolo! Poco allegro et sempre staccato!

Dans un andante grazioso, nous mettons pied à terre au Bouveret. Le soleil dans un triste decrescendo pleure de tout son

sauil. A l'église, aussitôt, nous nous rendimes subito. Il y fut chanté une messe sublimissime durant laquelle nous étions gravissimos recueillis. Piu crescendo nous allâmes après l'office en prestissimo déguster un apéritif: tempo di marcia!

Un banquet fut servi aux hôtes de ces lieux qui appréciaient les variations d'intensité des plats et négligèrent, quelques instants durant, la nuance des sons.

Au dessert, nous entendimes Mme Galetti, Mlle Fiedler, M. Filippini et tous les chœurs dans des productions expressivo, con fuoco, fine et grazioso.

Puis un concerto fut donné sur la place du village avant de partir pour le Couvent du Saint-Esprit, où les Pères nous accueillirent avec cordialité. Dans la chapelle aux belles peintures du Père Briaut, fut chanté l'Ave Maria de Victoria.

A l'occasion d'une charmante collation, M. Georges Haenni dirigea l'interprétation du « Joli meunier » de Doret, « La fille du vigneron » du même auteur, et plusieurs chansons de bon aloi qui firent grand plaisir aux auditeurs.

Le Père Bondallaz remercia les chanteurs en termes élogieux. De là, nous allâmes à Villeneuve par le bateau. Une belle traversée du haut lac enchanté tous les participants de la course. Le soleil avait séché ses larmes et riait de plus belle comme un enfant capricieux.

A Villeneuve, meno mosso, nous fîmes les quatre heures à 5 h., et smorzando, nous prîmes le chemin du retour, heureux d'une journée bien organisée et de laquelle tout le monde remportant un souvenir doux aurait bien voulu reprendre la phrase dominicale au da capo! g. g.

bandonné le montant de leurs prix en faveur du Don National. C'est un beau geste.

Nous publions lundi le palmarès des premiers dont la lecture a été donnée par M. le municipal Bacher.

Notons cependant que la fréquentation a été la suivante:

Ecoles communales, écoles libres: 1011 garçons; 996 filles. Total 2007 élèves.

La rentrée des classes est fixée comme suit: le 8 septembre, à 8 h. 30:

1. l'école industrielle inférieure;
2. l'école commerciale des filles;
3. l'école moyenne des filles.

Le 15 septembre, à 8 h. 30:

1. l'école primaire de la ville;
2. l'école spéciale;
3. les écoles enfantines,
4. l'école ménagère.

En octobre, selon décision de l'Etat: les cours des apprentis et apprenties.

Le 15 octobre, à 8 h. 30: les écoles de la banlieue.

Le 3 novembre, à 17 h.: les cours complémentaires.

## PAPIERS PEINTS

## Chez SAROSA - Sion

Avenue de la Gare

## POUR VOTRE SATISFACTION !!!

Pris pur ou à l'eau, voire même mélangé, vous spécifiez toujours:

- « DIABLERETS » sec, « DIABLERETS » Siphon, « DIABLERETS »-Vermouth,
- « DIABLERETS »-Cassis, etc.

## SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 15 juin

A la cathédrale. — Messes basses à 5 h. 30, à 6 h., à 6 h. 30, à 7 h., avec sermon et à 7 h. 30. A 8 h. 30, messe avec sermon allemand. A 10 h., office paroissial. A 11 h. 30, messe basse avec sermon.

Ce jour aura lieu, après les Vêpres, la procession solennelle du S. Sacrement à travers la ville.

Dimanche 15 juin: Journée protestante valaisanne. 8 Uhr 45 Gottesdienst, Pfr. von Rütte (Frütigen); 9 h. 45 Culte, M. Ed. Dentan (Genève).

## PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 15 juin: ZIMMERMANN.

Chœur mixte de la Cathédrale. — Samedi 14, mariage à 11 h. 1/2 à la cathédrale. Lundi 16, mariage à 10 h. 1/2 à la cathédrale.

Cercle littéraire et dramatique séduisants. — Réunion dans la grande salle du café Tavernier, ce soir, à 20 h. 15.

**AMER PICON**  
VOTRE APÉRITIF

**CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS**  
SOCIÉTÉ MUTUELLE  
SION

Toutes opérations de banque aux conditions les plus favorables

REPRÉSENTANTS DANS LES PRINCIPALES LOCALITÉS DU CANTON

**A LOUER**  
appartement 3-4 chambres bien situé et un grand appartement. S'adresser sous P. 3292 S à Publicitas Sion.

**A LOUER**  
appartement 3 chambres dans chalet meublé aux Mayens de Sion. S'adr. bureau du journal

**A LOUER**  
près de Sion, appartement neuf, 2 chambres, cuisine, salle de bain et jardin potager. S'adr. bureau du journal

A louer aux **Mayens de Sion** dans chalet, 2 appartements meublés de 4 chambres, cuisine, W.C. à chasse, eau, électricité, chambre de bonne. S'adresser à Publicitas Sion sous P. 3692 S.

Jeune ménage cherche **Appartement** 1 chambre, et cuisine, à Sion. A la même adresse, à louer 100 à 200 m. de jardin potager. S'adr. à Publicitas Sion, sous P. 3682 S.

**On achèterait** occasion, lit, armoire et table. Case postale 16, à Sierre.

**A vendre**  
un divan, 2 places, avec matelas et coin plus un lit complet, 2 places, et une table de nuit. Le tout en crin animal et état de neuf cédés à prix réduits. S'adresser à Ernest Wuthrich, sellier à Sion.

A vendre **potager**  
2 trous, état de neuf. S'adr. à Mme Udry-Varonniere Petits Chasseurs, Sion.

**Porte d'occasion**  
de 221 cm 5 sur 122 cm., 2 panneaux supérieurs vitrés cédés d'occasion. S'adresser au bureau du journal.

Qui donnerait à jeune homme **Leçons de français**  
2 soirs par semaine? Faire offres sous P. 3705 S Publicitas Sion.

**Bonne d'enfant**  
faisant le service de femme de chambre cherchée par Mme René van Berchem. Envoyer certificats et photographie: 4. rue Eyraud, Genève.

**TROUVÉ**  
joli chapelet grains argent. S'adresser à Mlle Zingg, Poupponnière, Sion.

Famille séjournant deux mois aux Mayens, prendrait en pension **1 ou 2 enfants**  
Bons soins, vie de famille. S'adresser au bureau du journal.

**Diplôme** commercial en 6 mois compris allemand et italien, écrit et parlé  
Ecoles YAMÉ Neuchâtel et Lucerne 70  
**ALLEMAND** garanti en 2 mois, parlé, écrit, en cas d'insuccès restitué d'argent.  
Prép. emplois fédéraux

**Dr. Eug. Ducrey**  
reprendra ses consultations **le 16 juin crt.**

**A vendre**  
un buffet de cuisine. S'adresser au 1er étage, Maison Widmann, Condémnines

On demande un **Porteur de pain**  
S'adresser Boulangerie Gaillard, Sion.

**On cherche**  
à louer une bonne chèvre pour env. 2 mois. S'adr. bureau du journal

**A VENDRE**  
une porte vitrée en fer pouvant servir pour atelier ou garage. Ecrire à Case postale 52187 Sion.

**A vendre**  
un marais de 1000 toises, aux environs de Sion. Ecrire Case postale 52187 Sion.

**A vendre**  
aux environs de Sion un petit domaine avec maison d'habitation, arborisé avec droit d'eau à volonté, 18 canadas plein rapport, 50 espaliers, 2 cerisiers, plusieurs abricotiers et pruniers. Ecrire sous P. 3740 S à Publicitas Sion.

**A vendre**  
foin sur pied à Champsec. S'adresser à Joseph Varone, Pont de Bramois.

**A vendre**  
à Sion, une cave meublée contenance 90,000 litres, à port de camion. Ecrire Case postale 52187 Sion.

On cherche du 7 au 20 juillet 1941, dans le Lœtschental, **chalet ou appartement** 1 chambre avec 2 lits et cuisine. Offres à E. Graber, Gotthardstr. 80 Bâle.

**Canton du Valais**  
A vendre plusieurs propriétés, d'importances variées, avec vigne ou arbres fruitiers. Rendement garanti 5%.  
Jean Th. BURNIER, rue de Bourg 5, Lausanne.

**Mayens de Sion**  
A louer un chalet à 100 mètres de la route et de la forêt, comprenant cuisine, 2 chambres, véranda, cave, eau et électricité. Prix frs. 140.—. S'adresser sous P. 3734 S à Publicitas Sion.

**Troène**  
Arbustes pour haies, clôtures, beaux plants, à vendre d'occasion chez **Jules Wuest, horticulteur, à Sion.**

**A LOUER**  
un grand dépôt à Sion. Ecrire Case postale 52187 Sion.

**Femme de chambre et fille de cuisine**  
demandées. S'adr. Clinique Boismont, Vennes s. Lausanne.

Tout contre les gerces et les mites  
Chlorocamphe - Naphtaline boules et poudre - Paradichlorburzol - Mitol et Nécomite - Nomit, Mothbeat - Flit - Rorhsan fluid, etc., etc. à la

**DROGUERIE SÉDUNOISE**  
E. Ruten

**Machines à coudre**  
plusieurs à pieds et à main, complètement revisées, avec accessoires et garantie, à vendre bas prix. Nous vendons aussi par acomptes.  
S'adresser jeudi, vendredi et samedi.  
Pension Couturier, rue du Rhône, Sion (Maison Librairie Pfefferlé).

Je cherche **apprenti - coiffeur**  
propre et sérieux. S'adr. chez Max Pasche, Sion.

**Notre No de tél 2.19.05**

**Occasion**  
A vendre matériel d'entreprise, concasseur Aman F. 21/2, compresseur, le tout en parfait état, ainsi qu'accessoires pour minage, 150 m. de voie Decauville et 6 wagonnets, le tout à très bon compte. S'adresser sous chiffre 705 au journal.

**„Communications“**  
A côté de la porte d'entrée du nouvel immeuble de la „Feuille d'Avs“  
derrière l'Hôpital régional se trouve une BOITE AUX LETTRES.  
Elle est mise à la disposition des personnes qui auraient des communications à faire au Journal en dehors des heures d'ouverture du Bureau  
**7 h. 30 - 19 h. 30**  
sans interruption.

Imprimerie **GESSLER SION**  
AVENUE DE LA GARE - Tél. 2.19.05

**CAFÉ-RESTAURANT FAVRE**  
**Mayens de Sion**  
CONSOMMATION de 1er CHOIX  
Se recommande: **HOIRS ANTOINE FAVRE.**

**FAIRE PART**  
livrés dans les deux heures par l'Imprimerie Gessler - Téléphone 2 19 05 - Sion  
Bureau et Ateliers: derrière l'Hôpital rég. Apparement: Maison Favre, R. des Remparts (3me étage) Téléphone No 2.12.70

**Samedi à la Planta**  
Vous achèterez chez **Philibert** ses biscuits et bricquets encore à des prix avantageux. J'ai un peu de tout et bien des choses que je n'annonce pas, vous intéresseront.  
**Philibert à la Planta, samedi, allons-y!**

Pour le 9 août  
achetez les billets de la **Loterie romande**  
AU BUREAU DU JOURNAL  
Envois contre remboursement --- Tél. 2.19.05

**Le Germe de Blé Stabilisé et irradié**

sous contrôle de l'Institut officiel de l'Etat pour le contrôle des vitamines, à Lausanne

Boulangers et Epiciers du canton

**Moulin de Sion** Tél. 2.12.08



CH. WUEST  
Rue de Conthey  
SION  
Magasin spécial pr Machines à coudre



11'000 magasins d'alimentation le vendent en 7 variétés.  
Goûtez donc le Sandwich Chalet au jambon: une pure gourmandise!

Horlogerie-Bijouterie **Boillat**  
Rue du Rhône SION Répar. soignées

**Coffres-forts d'occasion**  
Prix très avantageux  
Liste à disposition  
Ouverture - Réparations - Transports  
s'adr. François TAUXE, Mallev-Lausanne Tél. 2.90.50

La publicité, on ne peut le nier, est le souffle qui anime les affaires; elle seule crée l'équilibre entre la production et la consommation. Elle s'impose donc comme une nécessité dans l'organisation économique de notre temps. Personne ne peut s'en passer.

Pour vos garçons  
Vacances sportives d'été à la montagne  
**ECOLE ALPINA**  
CHAMPÉRY (1070 m.)  
L'ennis - Piscine  
Gymnastique  
Cours facultatifs de répétition  
P. Honegger, dir.

Recouvrements - Encaissements - Liquidations - Litiges - Renseignements  
25 ans de pratique  
ACHATS ET VENTES D'IMMEUBLES  
BUREAU DE PLACEMENT

Agent d'Affaires **Cyprien Varone, Sion**  
Rue de Lausanne

**Cabinet Dentaire**  
B. LUYET, Chirurgien-Dentiste  
Reçoit tous les jours de 9 à 12 heures et sur rendez-vous. Fermé le mercredi.  
Dentiers et tous travaux d'or. Prix modérés  
SION - Rue Dent-Blanche  
Anc. maison Guntensperger. Tél. 2.15.76

**COMBATTEZ!**  
les pucerons des arbres fruitiers et des plantes d'ornement avec:  
**Arbo-xex** (à base de nicotine) 1%  
**Planta-xex** (à base de nicotine) 1%  
les araignées rouges et les anthonomes du fraisier avec:  
**Pulvo-xex** (saupoudrer)  
les courtilières avec:  
**Grains xex** (répandre)  
Fabrique de produits chimiques FLORA Dubendorf. Déposit. pour le Valais:  
**Deslarzes, Vernay & Cie, à Sion**  
Tél. 2.16.46

**QUELLE HORREUR!**  
Comment nettoyer cet égouttoir tout graisseux?

**TOUT SIMPLEMENT AVEC UN PEU DE VIM!**

Observez une fois la somme de travail que vous pouvez faire avec un tout petit peu de Vim - vous comprendrez alors en quoi consiste la véritable économie. Remarquez aussi combien moins de peine il vous coûte pour venir à bout de n'importe quelle saleté - si graisseuse soit-elle - et pour que tout reulise de propreté. Et constatez encore combien Vim nettoie soigneusement! Vim vous épargne travail et peine, et ménage vos ustensiles.  
**Pour le lavage des mains - économise du savon**  
**VIM COMBAT LA GRAISSE!** S'OBTIENT SANS COUPONS

**T. S. F.**

Emissions de Sottens  
SAMEDI 14 JUIN  
7.15 Informations. 11 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Musique légère. 12.45 Informations. 12.55 Un disque. 13.00 Le quart d'heure du sportif. 13.10 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 17.25 Chansons. 17.40 Musique de danse. 18.00 Communications diverses. 18.05 Pour les petits enfants sages. 18.30 Chansons enfantines. 18.40 Sur les routes de Java. 18.50 Au fil de l'onde. 19.15 Informations. 19.25 Echos d'ici et d'ailleurs. 20.00 Avec les chanteurs vaudois. 20.20 Des héros méconnus. 20.40 On demande des interprètes. 21.10 Musique récréative pour voix et Quatuor à cordes. 21.50 Musique de danse. 22.20 Informations.

**SUZE**  
Apéritif à faible degré alcoolique

**Concours fédéral de Sections en campagne**

Pour le Valais romand, ce concours a eu lieu les 24 et 25 mai, respectivement sur les places de Monthey, Martigny, Orsières, Sion, Montana et Sierre. 7 sections en Ire catégorie et 33 en 2me catégorie, y ont pris part avec un effectif de 879 tireurs. 83 d'entre eux ont obtenu la distinction pour un résultat de 72 points et plus.  
10 sections ont pris part au concours au pistolet avec un effectif de 171 tireurs, ont obtenu la distinction fédérale pour 153 points et plus.  
**Tir au fusil, 1re cat.:** 1. Vouvry, Les Amis, moyenne 73,636 pts.; 2. Bouveret, Carabiniers 69,900; 3. Martigny, Sté de tir 69,217; 4. Vernayaz, Aiglon 68,642; 5. St-Maurice, Noble Jeu de Cible 68,480; 6. Sierre, Le Stand 67,689; 7. Sion, La Cible, 65,451.  
**2me cat.:** 1. Ardon, Amis tireurs 69,800; 2. Champéry, Tir militaire 68,888; 3. Chamoson, Nouvelle Cible 68,066; 4. Lens, Tir militaire 67,727; 5. Montana, Tir militaire 67,384; 6. Salvan, La Cible 65,444; 7. Bramois, Tireurs de la Borgne, 65,266; 8. Chippis, La Liberté 65,083; 9. Monthey Carabiniers 64,888; 10. Leytron, Espérance, 64,444; 11. Montana-Vermala, Armes Réunies 64,400; 12. Sembrancher, La Cible 63,111; 13. Vionnaz, L'Avenir 62,888; 14. St-Léonard, La Villageoise, 62,666; 15. St-Gingolph, Echo du Grammont 62,444; 16. Grône, Sté militaire 62,400; 17. Vouvry, Carabiniers 62,222; 18. Val d'Iliez, Carabiniers 62,125; 19. Muraz-Sierre, L'Avenir 61,333; 20. Chalais, La Réchy 61,000; 21. Sierre, Le Stand, section B 60,583; 22. Saxon, La Patrie 59,857; 23. Chalais, La Cible 59,333; 24. Praz-de-Fort, Saleinaz 59,222; 25. Chippis, Sté tir militaire 59,111; 26. Orsières, L'Eclair 57,821; 27. Evjonnaz, Guillaume Tell 57,800; 28. Miège, Sté de tir 57,666; 29. Sion, Sous-Officiers 56,454; 30. Charraz, Sté de tir 55,545; 31. Reverez-laz La Montagnarde 48,111; 32. Randogne Sté de tir 48,000; 33. Nax, 45,334.  
**Tir au pistolet:** 1. Sierre, Le Stand 148,375; 2. Sion, La Cible 147,909; 3. Vouvry, Les Amis 147,222; 4. St-Maurice, Noble Jeu de Cible 144,000; 5. Monthey, Carabiniers 143,000; 6. Martigny, Sté de tir, 142,333; 7. Ardon, Amis tireurs 142,000; 8. Vernayaz, Aiglon 133,857; 9. St-Gingolph Echo du Grammont 132,857; 10. Saxon, La Patrie 129,750.

**Résultats individuels à 300 m.:** Dufaux Louis, à Monthey, 83 points; Délez Charles, Vernayaz, 82 points.  
79 pts: de Vantéry Gustave, Vouvry, Baysard Basile, Sierre; 78: Valliquier Ferdinand, Monthey; André Robert, Vernayaz; Addy René, Martigny; Seydoux William, Bouveret; 77: Marti Max et Iten Philomin, Martigny; Vuadens Hyacinthe, Vouvry.  
76 pts.: Fracheboud Ignace, Vionnaz; Zufferey Alphonse, Chippis; Rey Emile, Montana; Lamon François, Lens; Delaloye Ignace, Ardon; Bieri Willy et Ungemacht Fernand, Sierre; Weber Otto, Lavey; Gächter Louis et Charles Henri, Martigny.  
75 pts.: Alfred Chanex, Orsières; Gaillet René, St-Léonard; Keller Jakob, Monthey; Juillard Henri, Chamoson; Michellod Louis, Chamoson; Grenon Emile, Champéry; Clémento Frédéric, Ardon; Germanier Maurice, Sierre; Pochon Louis, Vernayaz; Pot Alfred, Vouvry.  
74 pts.: Studer Joseph, St-Léonard; Philippoz Adrien, Leytron; Yersin Alfred et Parvex Victor, Monthey; Bochatay Fernand Salvan; Bonvin Victor, Montana; Ayanthey Alfred et Grenon Armand, Champéry; Studer Louis et Varone Albert, Sion; Archini Raymond et Gross Ernest, Sierre; Berthousoz Georges et Dirac François, St-Maurice; Cardy Max, Bouveret; Busslinger Emile, Cornut Victor; Parchet Hyacinthe et Planchamp Albert, Vouvry.  
73 pts.: Germanier Paul, Vétroz, Perruchoud Jean, Chalais; Gillioz Alfred, Grône; Crittin Henri, Leytron; Giovanola Joseph et Carraux Antoine, Monthey; Zufferey Isaë, Chippis; Biner Emmanuel, Bramois; Mudry Arthur, Lens; Gaillard Edouard et Bérard Jules, Ardon; Maeder Ernest; Senn Jacob et Turini Henri, Sierre; Fellay Rémy; Vuilloud Louis et Vuilloud René, St-Maurice; Apothéoz Edouard, Dailly; Chablais Théophile, Bouveret; Fracheboud André, Vouvry.  
72 pts: Siggen Othmar, Chalais; Egg Ernest, Saxon; Rey-Mermet Antoine, Iliez; Mayor Robert, Bramois; Moret Louis et Décaillon Max, Salvan; Emery Georges, Lens; Michellod André, Chamoson; Pilet Marcel, Sierre; Uldry Louis, Vernayaz; Girard Denis, Martigny; Germanier Fernand, Martigny; Décastel Maurice, St-Gingolph.  
**Résultats individuels à 50 m.:** Uldry Ls, Vernayaz, 157 points; Baysard Basile, Sierre et Ungemacht Fernand, Sierre, 156; Schmid Karl, Sion, 155; Vannay Robert, Monthey, 155; Délez Charles, Vernayaz 154; Vuilloud Louis, St-Maurice 154; Coppex Henri, Vouvry 153; Yost Antoine, Monthey 153.

ALEXANDRE DUMAS  
**La tulipe noire**  
Feuilleton de la Feuille d'avis du Valais 59

— Eh bien! moi qui suis sorcier, comme tu sais, je change ton mauvais pain en un pain excellent, qui me réjouit plus que des gâteaux, et alors j'ai un double plaisir, celui de manger à mon goût d'abord et ensuite de te faire infiniment enrager.  
Gryphus hurla de colère.  
— Ah! tu avoues donc que tu es sorcier, dit-il.  
— Parbleu! si je le suis. Je ne le dis pas devant tout le monde, parce que cela pourrait me conduire au bûcher comme Gaudredy ou Urbain Grandier; mais quand nous ne sommes que nous deux, je n'y vois pas d'inconvénient.  
— Bon, bon, bon, répondit Gryphus, mais si un sorcier fait du pain blanc avec du pain noir, le sorcier ne meurt-il pas de faim s'il n'a pas de pain du tout?  
— Hein! fit Cornélius.  
— Donc, je ne t'apporterai plus de pain du tout et nous verrons au bout de huit jours.  
Cornélius pâlit.  
— Et cela, continua Gryphus, à partir d'aujourd'hui. Puisque tu es si bon sorcier, voyons, change en pain les meubles de ta chambre; quant à moi, je gagnerai tous

les jours les dix-huit sous que l'on me donne pour ta nourriture.  
— Mais c'est un assassinat! s'écria Cornélius emporté par un premier mouvement de terreur bien compréhensible, et qui lui était inspiré par cet horrible genre de mort.  
— Bon! continua Gryphus le railleur, bon! puisque tu es sorcier, tu vivras malgré tout.  
Cornélius reprit son air riant, et haussant les épaules:  
— Est-ce que tu ne m'as pas vu faire venir ici les pigeons de Dordrecht?  
— Fh bien? dit Gryphus.  
— Eh bien! c'est un joli rôti que le pigeon; un homme qui mangerait un pigeon tous les jours ne mourrait pas de faim, ce me semble?  
— Ft du feu? dit Gryphus.  
— Du feu! mais tu sais bien que j'ai fait un pacte avec le diable. Penses-tu que le diable me laissera manquer de feu quand le feu est son élément?  
— Un homme si robuste qu'il soit ne saurait manger un pigeon tous les jours. Il y a eu des paris de faits, et les parieurs ont renoncé.  
— Fh bien! mais, dit Cornélius, quand je serai fatigué de pigeons, je ferai monter les poissons du Wahal et de la Meuse.  
Gryphus ouvrit de larges yeux éffarés.  
— J'aime assez le poisson, continua Cornélius; tu ne m'en sers jamais. Eh bien! je profiterai de ce que tu veux me faire mourir de faim pour me régaler de poisson.  
Gryphus faillit s'évanouir de colère et même de peur.  
Mais se ravissant:

— Eh bien, dit-il en mettant la main dans sa poche; puisque tu m'y forces. Et il en tira un couteau qu'il ouvrit.  
— Ah! un couteau! fit Cornélius se mettant en défense avec son bâton.  
**Où van Baerle, avant de quitter Loevestein, règle ses comptes avec Gryphus**  
Tous deux demeurèrent un instant, Gryphus sur l'offensive, van Baerle sur la défensive.  
Puis, comme la situation pouvait se prolonger indéfiniment, Cornélius s'enquérant des causes de cette recrudescence de colère chez son antagoniste:  
— Eh bien, lui demanda-t-il, que voulez-vous encore?  
— Ce que je veux, je vais te le dire, répondit Gryphus. Je veux que tu me rendes ma fille Rosa.  
— Votre fille! s'écria Cornélius.  
— Oui, Rosa! Rosa que tu m'as enlevée par ton art de démon. Voyons, veux-tu me dire où elle est?  
Et l'attitude de Gryphus devint de plus en plus menaçante.  
— Rosa n'est point à Loevestein? s'écria Cornélius.  
— Tu le sais bien. Veux-tu me rendre Rosa, encore une fois?  
— Bon, dit Cornélius, c'est un piège que tu me tend.  
— Une dernière fois, veux-tu me dire où est ma fille?  
— Eh! devine-le, coquin, si tu ne le sais pas.  
— Attends, attends, gronda Gryphus, pâle et les lèvres agitées par la folie qui commençait à envahir son cerveau. Ah!

tu ne veux rien dire? Eh bien! je vais te desserrer les dents.  
Il fit un pas vers Cornélius, et lui montrant l'arme qui brillait dans sa main:  
— Vois-tu ce couteau, dit-il; eh bien! j'ai tué avec plus de cinquante coqs noirs. Je tuerai bien leur maître, le diable, comme je les ai tués eux, attends, attends!  
— Mais, gredin, dit Cornélius, tu veux donc décidément m'assassiner!  
— Je veux t'ouvrir le coeur, pour voir dedans l'endroit où tu caches ma fille.  
Et en disant ces mots avec l'égaré de la fièvre, Gryphus se précipita sur Cornélius, qui n'eut que le temps de se jeter derrière sa table pour éviter le premier coup.  
Gryphus brandissait son grand couteau en proférant d'horribles menaces.  
Cornélius prévit que s'il était hors de la portée de la main, il n'était pas hors de la portée de l'arme, l'arme lancée à distance pouvait traverser l'espace, et venir s'enfoncer dans sa poitrine: il ne perdit donc pas de temps, et du bâton qu'il avait précieusement conservé, il asséna un vigoureux coup sur le poignet qui tenait le couteau.  
Le couteau tomba par terre, et Cornélius appuya son pied dessus.  
Puis, comme Gryphus paraissait vouloir s'acharner à une lutte que la douleur du coup de bâton et la honte d'avoir été désarmé deux fois auraient rendue impitoyable, Cornélius prit un grand parti.  
Il roua de coups son géolier avec un sang-froid des plus héroïques, choisissant l'endroit où tombait chaque fois le terrible gourdin.

Gryphus ne tarda point à demander grâce.  
Mais avant de demander grâce, il avait crié, et beaucoup; ses cris avaient été entendus et avaient mis en émoi tous les employés de la maison. Deux porte-clefs, un inspecteur et trois ou quatre gardes, parurent donc tout à coup et surprirent Cornélius opérant le bâton à la main, le couteau sous le pied.  
A l'aspect de tous ces témoins du méfait qui venait de commettre, et dont les circonstances atténuantes, comme on dit aujourd'hui, étaient inconnues, Cornélius se sentit perdu sans ressource.  
En effet, toutes les apparences étaient contre lui.  
En un tour de main, Cornélius fut désarmé, et Gryphus entouré, relevé, soutenu, put compter, en rugissant de colère, les meurtrisseuses qui enflaient ses épaules et son échine, comme autant de collines diaprées le piton d'une montagne.  
Procès-verbal fut dressé, séance tenante, des violences exercées par le prisonnier sur son gardien, et le procès-verbal souf-flé par Gryphus ne pouvait pas être accusé de tiédeur; il ne s'agissait de rien moins que d'une tentative d'assassinat, préparée depuis longtemps et accomplie sur le géolier, avec préméditation par conséquent, et rébellion ouverte.  
Tandis qu'on instrumentait contre Cornélius, les renseignements donnés par Gryphus rendant sa présence inutile, les deux porte-clefs l'avaient descendu dans sa geôle, moulu de coups et gémissant.  
(à suivre)